



Certificat de Qualification Professionnelle niveau Confirmé

« (...) en cas d'impossibilité technique de recourir à un équipement assurant la protection collective contre les chutes, les techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes peuvent être utilisées pour constituer un poste de travail. (...) Les travailleurs doivent recevoir une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées et aux procédures de sauvetage, dont le contenu est précisé aux articles R. 231-36 » extrait du décret du 1^{er} septembre 2004

Le public

- Tout public **titulaire de la certification CQP Initial** ou justifiant de 1600 h d'expérience professionnelle
- Savoir lire et écrire le français
- Avoir un **certificat médical** d'aptitude de moins de trois mois.

Le déroulement de la formation

- La formation se déroule du lundi au vendredi de **7 h 30 à 15 h 30**
- Les jours **d'absences** des stagiaires ne sont pas rattrapés
- Les jours **fériés éventuels sont rattrapés** dans la même semaine
- La formation se déroule à 90% sur **plateau technique** et 10% en **salle de cours**
- **En cas d'échec** à l'examen, Dimension Corde propose une à trois semaines de révision gratuite lors de la session suivante. Toutefois, ce dispositif n'est pas un droit acquis, mais est soumis à la décision de la direction après un entretien mesurant le niveau **d'implication et de motivation** du stagiaire concerné.



Contact :

06 88 07 59

eric@dimension-corde.com

dimension-corde.com

La durée

- **Durée de formation** : 98h en centre dont examen 7h
- **Durée totale** : 105 heures

Le plan de formation

- **Unité 0** : Mettre en place des amarrages complexes de façon autonome.
- **Unité 1** : Réaliser des déplacements en hauteur en accès complexe.
- **Unité 2** : Réaliser la production en autonomie en appliquant les modes opératoires transmis.
- **Unité 3** : Échanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication.
- **Unité 4** : Réaliser un secours complexe en appliquant la procédure de secours.

Evaluation / certification

- Le CQP est évalué par l'intermédiaire de trois modalités d'évaluation : **QCM, mise en situation professionnelle, secours**.
- Le **Certificat de Qualification Professionnelle** est délivré par France Travaux sur Corde, organisme indépendant issu de la branche professionnelle.
- **Taux de réussite** année précédent **92%**.



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

